

COMPTE- RENDU DU CONSEIL ADMINISTRATION - MPT CHONY
DU LUNDI 9 DECEMBRE 2013 à 18 h 30

Présents : Sylvie Monmagnon, Martine Vachier, Nathalie Berard, Jacques Petit, Arlette Publier, Claude Reverchon.

Excusé :

Absent : Michel Perrier (pour Quartouchony), Sandra Guinet,

1. RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 9/12/2013

Le compte rendu complet de l'A.G. est en cours de rédaction sur Google drive.

* Durant l'A.G., suite aux démissions de plusieurs membres du C.A., et en l'absence de nouveaux volontaires, le nombre de personnes nécessaires n'était plus atteint. Devant le blocage rencontré, et afin de permettre à la M.P.T. de continuer à fonctionner, 2 personnes démissionnaires sont revenues sur leurs décisions. Ceci a permis de débloquer la situation Pour l'année prochaine, afin d'éviter un problème éventuellement identique en cours de saison, l'A.G. aura lieu en septembre, avant le commencement des cours. La rentrée au 1^{er} octobre sera alors assurée par l'équipe dirigeante issue de cette A.G.

* Problème des mails émis avant l'A.G. sur la nécessité, pour les adhérents de s'investir dans la vie associative de la M.P.T. :

Ces mails ont pu être mal compris. Il est donc décidé de passer dans les cours de façons à les commenter. Le travail a été réparti de la façon suivante, entre les membres du C.A. :

- Jacques ira voir Chantal et le Yoga
- Nathalie Prost a vu Lionnel
- Martine ira voir Maryse et Anne Laure
- Claude verra Duniewsky
- Sylvie verra la danse de société et Régine
- Frank a vu Ricardo.
- Martine voit Anne Laure

On profitera de cette rencontre avec les adhérents pour récupérer les adresses mails valides de ceux qui ont des mails en erreur (Jacques nous en fera parvenir la liste)

Au préalable à notre visite, un mail sera fait, par Martine, aux animateurs pour indiquer notre passage dans leurs cours et parler de l'avenir de la MPT en l'absence de nouveaux bénévoles pour faire partie du C.A.

Une réunion, obligatoire (et donc rémunérée), est à programmer avec eux, à ce sujet, en cours d'année.

2. ELECTION DU BUREAU

Le C.A. est constitué cette année de :

Sylvie Monmagnon, Martine Vachier, Nathalie Berard, Arlette Publier, Sandra Guinet, Jacques Petit, Claude Reverchon.

Pour des raisons professionnelles, Nathalie indique qu'elle ne peut plus assurer le rôle de secrétaire. Elle reste toutefois au C.A.

Martine propose sa candidature au poste de secrétaire. Le C.A. l'élit **secrétaire** à l'unanimité

Sylvie propose sa candidature au poste de présidente. Le C.A. l'élit **présidente** à l'unanimité

Jacques propose sa candidature au poste de trésorier. Le C.A. l'élit **trésorier** à l'unanimité

Claude reste secrétaire de séance. Il rédigera également le bulletin mensuel.

3. QUESTIONS DIVERSES

Il est décidé d'envoyer dorénavant le compte rendu des réunions de C.A. aux adhérents de la M.P.T. (par mail avec un lien vers le site de la MPT + affichage papier sur les panneaux).

Un bulletin des activités à venir sera maintenant envoyé mensuellement (mail + affichage papier)

Dégressivité des inscriptions. A partir de janvier, le prix des inscriptions passe au 2/3 du prix initial. Jacques rédige un papier à ce sujet.